

Le ministre vient à grand renfort de médias d'annoncer l'allègement du protocole sanitaire dans les écoles. De qui se moque-t-il ?

Alors que depuis des mois, celui-ci s'exonère de toutes ses responsabilités d'employeur en matière de protection des personnels, en matière de réglementation du travail, alors que la ministre de la Fonction publique vient de confirmer qu'elle ne supprimera pas le jour de carence pour les fonctionnaires, il annonce un protocole allégé.

Allégé ou non, ce protocole reste un simulacre de prise en compte de notre santé. Le mépris affiché pour les personnels vulnérables, l'état de délabrement de la médecine de prévention ou la parodie de masques fournis, montrent bien à quel point notre santé est loin de faire partie des préoccupations du ministre.

Ce protocole est une contrainte pour les enseignants, changeant au gré des caprices gouvernementaux. Il sert surtout au ministre d'écran de fumée, voire de prétexte, pour poursuivre le démantèlement de l'Ecole publique (territorialisation, autonomie des établissements, direction d'école, 2S2C, déréglementation, réforme du bac, remise en cause du paritarisme, PPCR, formation initiale et continue...).

Tout comme le gouvernement poursuit la destruction des services publics, des emplois, de nos droits et le gel de nos salaires... en continuant à tenter de museler toute contestation.

Trois semaines après la rentrée, les situations difficiles dans les établissements scolaires, les classes surchargées, le manque de personnels et de remplaçants se font de plus en plus criants.

Alors quoi de plus commode que de mettre sur le dos de la crise sanitaire le résultat d'une politique de pain sec et d'eau pour l'Education nationale et d'annoncer un allègement du protocole destiné à pallier sa propre incurie.

Il y a pourtant des solutions pour apaiser la situation :

- ♦ la création des postes nécessaires ;
- ♦ le recrutement par l'ouverture des listes complémentaires dans les 1^{er} et 2nd degrés ;
- ♦ l'admission de tous les admissibles aux concours internes ;
- ♦ le réemploi et la titularisation de tous les vacataires et contractuels non renouvelés ;
- ♦ le recrutement en nombre de personnels AESH en leur accordant un vrai statut et un vrai salaire ;
- ♦ l'arrêt des contre-réformes rejetées par les personnels.

Le ministre qui se targue de pratiquer ce qu'il appelle le « dialogue social », convoque vendredi 25 septembre un CHSCT M pour faire avaliser ses décisions. La FNEC FP-FO n'ira pas. En démocratie, le syndicat ne saurait être subsidiaire de l'employeur.

A l'inverse, la FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir partout, à faire remonter les besoins et à se mobiliser pour obtenir satisfaction y compris par la grève. Cela aucun protocole sanitaire, même allégé ne saurait l'éviter.

Montreuil le 23 septembre 2020